



UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
RECTORAT

COMMUNIQUE

PROLONGATION DU DELAI DE DEPOT DES DOSSIERS PHYSIQUES DE CANDIDATURE À LA 44^e SESSION DES CCI-CAMES AU RECTORAT

Il est porté à la connaissance des candidats de l'UCAD à la 44^e session des comités consultatifs interafricains du CAMES (CCI-2022) que le délai de dépôt des dossiers physiques à la Direction des ressources humaines du rectorat est **prolongé** jusqu'au **jeudi 30 décembre 2021 à 12 h**, délai de rigueur.

La Directrice

Aminata NIANG DIALLO

